

## 35 ans OAI et ses membres

### Une pierre fondatrice de notre cadre de vie

« *Qui construit, construit pour nous tous*

*Cette responsabilité sociétale des maîtres d'ouvrage publics et privés est à partager avec des femmes et des hommes de l'art indépendants » (PH).*

L'OAI célèbre 35 ans d'engagement, d'indépendance et de vision collective.

L'occasion est propice pour porter un regard rétrospectif, afin de mieux comprendre le chemin parcouru et orienter l'action actuelle et future.

**L'OAI – Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils – a été créé par la loi du 13 décembre 1989**, en réunissant les associations des architectes et des ingénieurs au sein d'un ordre légal unique. Depuis, l'Ordre est devenu un interlocuteur reconnu et respecté des pouvoirs publics, tout en accompagnant l'évolution du secteur de la construction et des six professions qu'il représente aujourd'hui :

architecte, ingénieur-conseil, architecte d'intérieur, urbaniste-aménageur, architecte/ingénieur-paysagiste et géomètre.

### Construire ensemble – pour aujourd'hui et demain

Ce jubilé est plus qu'un simple anniversaire, il est un hommage vibrant à la force collective des femmes et hommes de l'art qui conçoivent le visage urbain, architectural, paysager et technique du Luxembourg.

En ces temps de profondes mutations – conflits géopolitiques, urgence climatique, crise du logement, transformations sociétales... – l'OAI et ses membres réaffirment leur mission cardinale : construire un cadre de vie de qualité, durable, inclusif et résilient.

### Une histoire bâtie sur le souci d'un vivre-ensemble harmonieux

L'OAI n'a cessé de renforcer sa position de pilier institutionnel, professionnel et culturel dans le paysage luxembourgeois. Depuis 1990, ses missions et actions se sont amplifiées, et l'OAI s'est affirmé comme un partenaire fiable et visionnaire. Elles se déploient aujourd'hui à **cinq niveaux complémentaires** :

1. **Missions légales** : outre les attributions classiques d'un ordre légal (tenue du tableau de l'Ordre, déontologie, conseil de discipline...), l'expertise pratique dont bénéficient l'OAI et ses membres a été valorisée par une participation proactive au processus législatif, avec pour objectif d'adapter le cadre légal et réglementaire aux réalités du terrain.
2. **Organisation professionnelle** : l'accent est mis sur la création d'un environnement de travail équitable pour les membres (contrats-types, police

d'assurance, manuel concours, MOAI.LU...). L'OAI investit dans la formation continue – notamment avec la House of Training – pour répondre à l'évolution constante des exigences techniques, juridiques et sociétales.

3. **Domaine culturel et d'intérêt public** : L'OAI mène de nombreuses initiatives visant à renforcer la culture du bâti et à valoriser la richesse du travail de ses membres. Cela se traduit par des actions grand public telles que : le Bauhärepräis, les Guides Références, architectour.lu, laix.lu, le Festival des cabanes, des expositions, art in situ, concours gîtes Minett Trail, etc.
4. **Sensibilisation ciblée auprès des jeunes** afin de transmettre les valeurs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'ingénierie dès le plus jeune âge. En parallèle, l'OAI soutient activement la **jeune génération de concepteurs** à travers l'initiative **YoungPlanners OAI**, véritable tremplin pour les talents émergents, favorisant l'échange, la visibilité et l'accompagnement professionnel.
5. **Mission fédératrice au niveau national et international** : L'OAI dès ses débuts a noué de nombreuses alliances et collaborations au **niveau national** : le Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment (**CRTI-B**, 1990), la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie (FAI, 1992) / aujourd'hui Luxembourg Center for Architecture (**LUCA**), la Fédération luxembourgeoise des travailleurs intellectuels indépendants (**FTI**, 1961 puis réactivation 1994), Association Luxembourgeoise des Organisations de la Construction (ALOC, 1993), le Conseil national pour la construction durable (**CNCD**, 2014)...et au **niveau international** : le Conseil des Architectes d'Europe (**CAE**, 1990), l'European Federation of Engineering Consultancy Associations (EFCA, 1992), l'European Council of Engineers Chambers (**ECEC**, créé en 2003 et rejoint par l'OAI en 2023), le Groupement **EUROKA** (1991) constitué par les Ordres des Architectes de Rhénanie- Palatinat, Sarre, Province de Liège, Province de Luxembourg, Alsace, Lorraine, Luxembourg...

### Bâtir l'avenir : durabilité, résilience et créativité

L'anniversaire des 35 ans marque aussi un tournant vers le futur. L'OAI s'engage pleinement dans les dynamiques européennes et régionales du **NEB (New European Bauhaus)** en faveur d'un cadre bâti durable. Avec l'initiative **HouseEurope!**, il s'agit de redonner une seconde vie au bâti existant, de valoriser la transformation intelligente et de lutter contre la démolition systématique.

Combiné avec la simplification administrative, le **Gebäudetyp E'** porté par l'OAI propose une vision innovante : non seulement réduire la consommation énergétique, mais intégrer l'ensemble du cycle de vie des matériaux, leur provenance, et leur bilan carbone. Le

recours à des matériaux biosourcés s'impose comme une évidence écologique, économique et culturelle pour tendre vers la circularité de la construction.

**Maîtrise d'œuvre OAI (MOAI.LU)** : la méthodologie développée par l'OAI structure aujourd'hui la coopération entre maîtres d'ouvrage, concepteurs, administrations et entreprises, autour de principes de transparence, de qualité et de co-construction.

### **Charte OAI pour un cadre de vie durable et un vivre-ensemble de qualité :**

Cette charte place les professions OAI au cœur du changement requis pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociétaux actuels et futurs

[https://www.oai.lu/files/Avis/2023/Charte\\_OAI\\_pour\\_un\\_dveloppement\\_durable\\_de\\_la\\_socit\\_20230822.pdf](https://www.oai.lu/files/Avis/2023/Charte_OAI_pour_un_dveloppement_durable_de_la_socit_20230822.pdf)

### **Bauhärepräis OAI**

L'événement phare de la culture du bâti au Luxembourg, le Bauhärepräis OAI, a connu en 2024 sa 7e édition, marquée par une participation record avec 301 projets soumis. Ce prix, organisé tous les quatre ans, met en lumière la qualité de la collaboration entre maîtres d'ouvrage et équipes de conception.

### **Débat sociétal et participation citoyenne**

**Nouvelle initiative pour ses 35 ans** : édition du livre "**Architecture deLUX**", fruit d'une collaboration entre l'OAI et Dom Publishers, qui présente les contributions de 12 critiques européens sur 20 réalisations au Luxembourg.

**En effet, l'OAI accompagne, dans le cadre de ses missions, les mutations de la société luxembourgeoise.** Cela se mesure à travers **le nombre croissant de ses membres** ou encore les **tables rondes publiques** organisées régulièrement afin d'alimenter le débat sociétal, ainsi qu'à l'aune de ses nombreuses collaborations fructueuses.

### **Une réponse à la crise du secteur de la construction**

La crise que traverse actuellement le secteur de la construction ne saurait être ignorée. Ralentissement des chantiers, incertitudes économiques, contraintes réglementaires : l'OAI en prend acte, mais refuse la paralysie. Au contraire, il se mobilise pour transformer cette crise en opportunité : repenser les modèles, soutenir les acteurs et simplifier les démarches. **L'OAI participe très largement à l'initiative du Gouvernement « "Einfach - Séier - Erneierbar"**.

L'appel à un véritable **Code de la construction** reste au cœur des revendications, tout comme **une simplification intelligente des procédures d'autorisations administratives**, dans l'intérêt des citoyens, des professionnels et des administrations.

### **35 ans d'engagement célébrés en présence de l'Europe**

Le 15 mai 2025, l'OAI célèbre ses 35 ans en présence de ses membres et de partenaires européens tels que le CAE, l'EFCA et l'European Council of Engineers Chambers (ECEC). Le European Convention Center Luxembourg accueille cette soirée, précédée d'une conférence internationale autour du thème : « Architects + Engineers : Partnership for resilient design ».

### **Le label OAI : indépendance, compétence, qualité**

Les membres de l'OAI partagent des valeurs fortes : professionnalisme, transparence, responsabilité, créativité. Leur indépendance à l'égard de toute activité commerciale garantit un engagement exclusif envers les intérêts des maîtres d'ouvrage, des utilisateurs et l'intérêt général.

35 ans, c'est une fondation solide. Mais ce n'est que le début. Ensemble, continuons de bâtir un avenir meilleur.

Ainsi, l'engagement de l'OAI se résume toujours, au fil des ans, en peu de mots : **construire un cadre de vie résilient et de qualité, et développer la culture du bâti. C'est la manière de l'OAI d'apporter sa pierre à cet édifice que constitue, au Luxembourg, notre vivre-ensemble.**

Le **Conseil de l'Ordre actuel** est composé de Michelle FRIEDERICI (Présidente), Patrick NOSBUSCH (Vice-Président), Jacques SEYWERT (Trésorier), Corinne STEPHANY (Secrétaire), Mike DUSSELDORF, Steve WEYLAND, Jean-Claude WELTER (membres).  
Administration : Pierre HURT (Directeur), Yann JEGU (Directeur adjoint).

*Pierre HURT,  
Directeur OAI*

*Diplômé d'un master en Administration des Affaires de l'Université de Nancy 2, Pierre Hurt, 61 ans, assure la direction de l'OAI depuis sa constitution en mars 1990. Il est coordinateur de la FTI.LU, membre effectif du Conseil Economique et Social, du conseil de gérance de Klima-Agence, et du conseil d'administration de INGSCI.*

Informations sous [www.oai.lu](http://www.oai.lu).